

03

Sécurité routière

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Travailleurs des ESAT

Durée

4 jours consécutifs

Organisme de formation

➔ AFP Conseil

Date limite d'inscription

02/12/2020

Lieux & dates

➔ Groupe 1

Strasbourg

➔ Groupe 2

Strasbourg 2

Du 11 au 14 jan. 2021

➔ Groupe 3

Mulhouse

➔ Groupe 4

Mulhouse 2

Du 25 au 28 jan. 2021

Interlocuteur OF

CAMBON Stéphane

scafpcconseil@gmail.com

Intervenant

➔ CAMBON Stéphane

Contexte

L'insertion sociale et professionnelle d'un individu est étroitement liée à ses capacités à s'insérer dans l'espace routier.

Savoir être piéton, cycliste, cyclomotoriste ou conducteur d'une voiturette et apprendre à gérer seul et en sécurité ses déplacements est pour beaucoup de travailleurs handicapés la seule manière d'accéder à l'autonomie.

Objectifs

- ➔ Savoir se déplacer et connaître les risques en tant que piéton et cycliste
- ➔ Connaître le réglementation/signalisation spécifique aux modes de déplacement utilisé (scooter et voiturette)
- ➔ Savoir identifier les risques et connaître leurs conséquences .
- ➔ Etre capable de se déplacer en sécurité dans l'espace routier.
- ➔ Connaître et comprendre les comportements permettant d'anticiper pour ne pas se placer en situation à risque .
- ➔ Connaître les éléments perturbateurs , leurs effets et les risques .
- ➔ Savoir réagir en cas d'accident ou de situation imprévue

Prérequis

- ➔ Utiliser un véhicule à 4 roues ou 2 roues à moteur
- ➔ Etre titulaire d'un permis de conduire ou BSR ou avoir le projet de l'obtenir .

Contenu

JOUR 1

- ➔ Savoir se déplacer et connaître les risques en tant que piéton et cycliste :
 - La règlementation/signalisation spécifique aux piétons et vélos
 - Connaître les comportements et les situations à risques pour les piétons et cyclistes.

JOUR 2

- ➔ Savoir se déplacer et connaître les risques en tant que conducteur d'un 2 roues :
 - Connaître et identifier la signalisation / règlementation
 - Connaître les principales situations à risques et savoir les éviter

JOUR 3

- ➔ Savoir se déplacer et connaître les risques en tant que conducteur d'une voiture sans permis (ou voiturette) :
 - Connaître et identifier la signalisation / règlementation
 - Connaître les principales situations à risques et savoir les éviter

JOUR 4

- ➔ Les éléments perturbateurs : en connaître les effets et les risques (alcool, drogues, médicaments, fatigue, téléphone, ...)
- Que faire en cas de problèmes, d'incident ou d'accident ?

Moyens pédagogiques :

Photos, vidéos, jeux, manipulation de casques – gants – EPI – gilet – triangle, ..., exercices pratiques sur un vélo, un scooter et une voiturette, simulateur de conduite, lunettes de simulation d'alcoolémie, ...